



Le 25 novembre 2014, l'UNESCO a inscrit la culture du carillon de Belgique dans le Registre des meilleures pratiques de sauvegarde de Patrimoine immatériel de l'Humanité.

Cette inscription est le fruit d'une heureuse collaboration entre la Vlaamse Beiaardvereniging (VBV), l'Association Campanaire Wallonne (ACW), la Communauté Flamande (en particulier sa branche FARO) et la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le dossier de candidature, introduit auprès de l'UNESCO en 2012, a mis en évidence combien le carillon, né dans nos contrées il y a 500 ans, fait aujourd'hui encore partie intégrante du paysage sonore de nos villes et combien il fait l'objet de soins et d'innovations au niveau de son développement, de son enseignement, de son répertoire musical, de la littérature qui lui est consacrée, etc.

La reconnaissance par l'Unesco constitue un encouragement important pour la culture du carillon dans notre pays et une récompense pour l'engagement de dizaines de carillonneurs belges et d'amateurs de carillon.

Préalablement à la transmission de la candidature belge auprès de l'UNESCO, il a fallu obtenir la reconnaissance de la culture du carillon par les instances culturelles de Flandre et de Wallonie en tant qu'élément de leur patrimoine oral et immatériel, ce qui fut accordé en Flandre en 2011 et en Wallonie en 2012.

La reconnaissance UNESCO porte pour le moment sur la culture du carillon de Belgique, mais pourra ultérieurement être étendue à celle d'autres pays qui en feraient la demande.

Des informations complémentaires concernant cet événement paraîtront dans le Bulletin Campanaire de janvier 2015.